

Le Marais de Sougeal



Visorando



Randonnée n°3138948

Une randonnée proposée par Le randonneur breton

C'est un ensemble de vastes prairies humides de 175 ha qui regroupe trois activités majeures (voir informations pratiques). Ce circuit vous propose une découverte de ce milieu en commençant par la passe à poissons puis en longeant au plus près le Couesnon.

Dans cette réserve naturelle régionale, seuls les chants des oiseaux sont audibles.

Durée :	4h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	14.18km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	129m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	131m		
Point haut :	92m	Commune :	Sougeal (35610)
Point bas :	3m		

Description

Stationnement Place de l'Église de Sougeal.

(D/A) Descendre les marches devant l'entrée de l'église et suivre la Rue du Prieuré à droite (en direction de Pontorson). Après le carrefour de l'école, obliquer à droite dans un chemin creux parallèle à la route. Revenu sur la route, prendre tout de suite un sentier à droite après la lagune puis le chemin de terre à gauche et reprendre la route à droite sur 20 m. Suivre à droite la direction de Vilormel et du marais.

Dans le hameau de Vilormel, emprunter à droite le chemin vers le marais.

- (1)** Avant d'entrer dans le marais, suivre le sentier à droite pour aller jusqu'à l'observatoire ornithologique.
- (2)** Faire demi-tour pour revenir au carrefour précédent.
- (1)** Franchir la barrière canadienne (entrée du marais) et suivre le chemin jusqu'à la passe aux poissons.
- (3)** Franchir la passerelle piétonne puis longer le Couesnon jusqu'à l'extrémité Sud-Est du marais pour récupérer le cheminement vers la sortie de Lanrigan.
- (4)** Là, on quitte le Couesnon. Le chemin fait un coude à gauche puis passe sous une ligne HT. Franchir une deuxième barrière canadienne indiquant la sortie du marais.
- (5)** À la sortie du marais, juste avant la route, suivre le chemin à droite qui longe le marais en contrebas de cette route à main gauche. Continuer jusqu'au deuxième observatoire équipé d'une table de pique-nique.
- (6)** Revenir par la route sur 200 m et prendre à droite le chemin qui monte dans le Bois de Vaugoubé.
- (7)** Emprunter la route à gauche jusqu'au hameau de la Selle (chapelle, grotte, maisons anciennes). Tourner à gauche avant la chapelle et poursuivre en direction du Buisson. Après le hameau du Buisson, suivre le chemin à gauche qui descend dans un bois.
- (8)** Le chemin longe une route à main gauche et descend au-dessus de la pisciculture.
- (9)** Prendre la route à droite en sortant du bois. Elle aboutit sur la D89 qu'il faut longer à droite. Au carrefour (croix), suivre la route à gauche en

Points de passages

- D/A Parking de l'église**
N 48.510006° / O 1.523742° - alt. 64m - km 0
- 1 À droite, panorama**
N 48.522786° / O 1.520656° - alt. 8m - km 1.61
- 2 Observatoire ornithologique**
N 48.51923° / O 1.51537° - alt. 8m - km 2.17
- 3 Passerelle - Couesnon (fleuve)**
N 48.524726° / O 1.512663° - alt. 6m - km 3.39
- 4 Coude à droite vers Lanrigan**
N 48.510954° / O 1.499027° - alt. 8m - km 5.77
- 5 Chemin à droite avant route**
N 48.504535° / O 1.504735° - alt. 9m - km 6.68
- 6 Observatoire ornithologique**
N 48.50896° / O 1.51036° - alt. 11m - km 7.4
- 7 Vaugoubé_ à gauche**
N 48.503273° / O 1.510882° - alt. 61m - km 8.1
- 8 Chemin en descente**
N 48.499598° / O 1.501398° - alt. 38m - km 9.06
- 9 Route à droite**
N 48.497846° / O 1.499225° - alt. 20m - km 9.38
- 10 Chemin creux à droite**
N 48.497732° / O 1.517829° - alt. 86m - km 11.1
- 11 Route - tout droit**
N 48.499882° / O 1.52447° - alt. 92m - km 11.65
- 12 Carrefour route - À droite**
N 48.501689° / O 1.529251° - alt. 86m - km 12.13
- 13 Pelouse du stade - à droite**
N 48.50588° / O 1.527047° - alt. 80m - km 12.94
- 14 Route à droite**
N 48.511206° / O 1.525597° - alt. 52m - km 13.9
- D/A Parking de l'église**
N 48.51001° / O 1.523769° - alt. 64m - km 14.18

direction des Landelles. Après le hameau, continuer tout droit.

(10) Quand la route fait un virage à gauche, emprunter à droite le chemin creux pour rejoindre la D15.

(11) Traverser **avec prudence** et poursuivre en face (calvaire à droite) puis bifurquer à droite dans le sentier. Il devient humide après un coude à 90° à droite pour longer un ruisseau puis oblique à gauche.

(12) À la route, tourner à droite en ignorant plus loin à gauche le Champ Gérard. Parvenu sur la D15 la longer à gauche sur 300 m et tourner encore à gauche en direction de la vallée de Vauscension.

(13) Contourner le terrain de foot au plus près sur deux côtés, passer devant le hangar à gauche puis, suivre à gauche le chemin caillouteux et descendre sur un sentier pentu. Arriver en bas, obliquer à gauche pour suivre le ruisseau et après une centaine de mètres le traverser à gué car la passerelle n'est plus en état.

Traverser et longer le vallon de l'autre côté pour descendre jusqu'à la route.

(14) Après le plan d'eau à main droite, longer la D89 à droite sur 40 m puis emprunter le chemin à droite pour rejoindre le bourg (D/A).

Informations pratiques

Le marais de Sougeal :

- site majeur pour la reproduction du brochet avec la réalisation d'aménagement ayant permis de restaurer son bon fonctionnement hydraulique.
- le marais est fréquenté par des oiseaux d'eau. Il accueille en hiver des canards de surface qui y viennent pour se nourrir la nuit, quittant leur reposoir diurne de la Baie du Mont Saint-Michel. Au printemps ce sont des oiseaux migrateurs ou nicheurs.
- enfin, il a su conserver son usage traditionnel en pâturage collectif où se côtoient en été bovins, chevaux et oies.

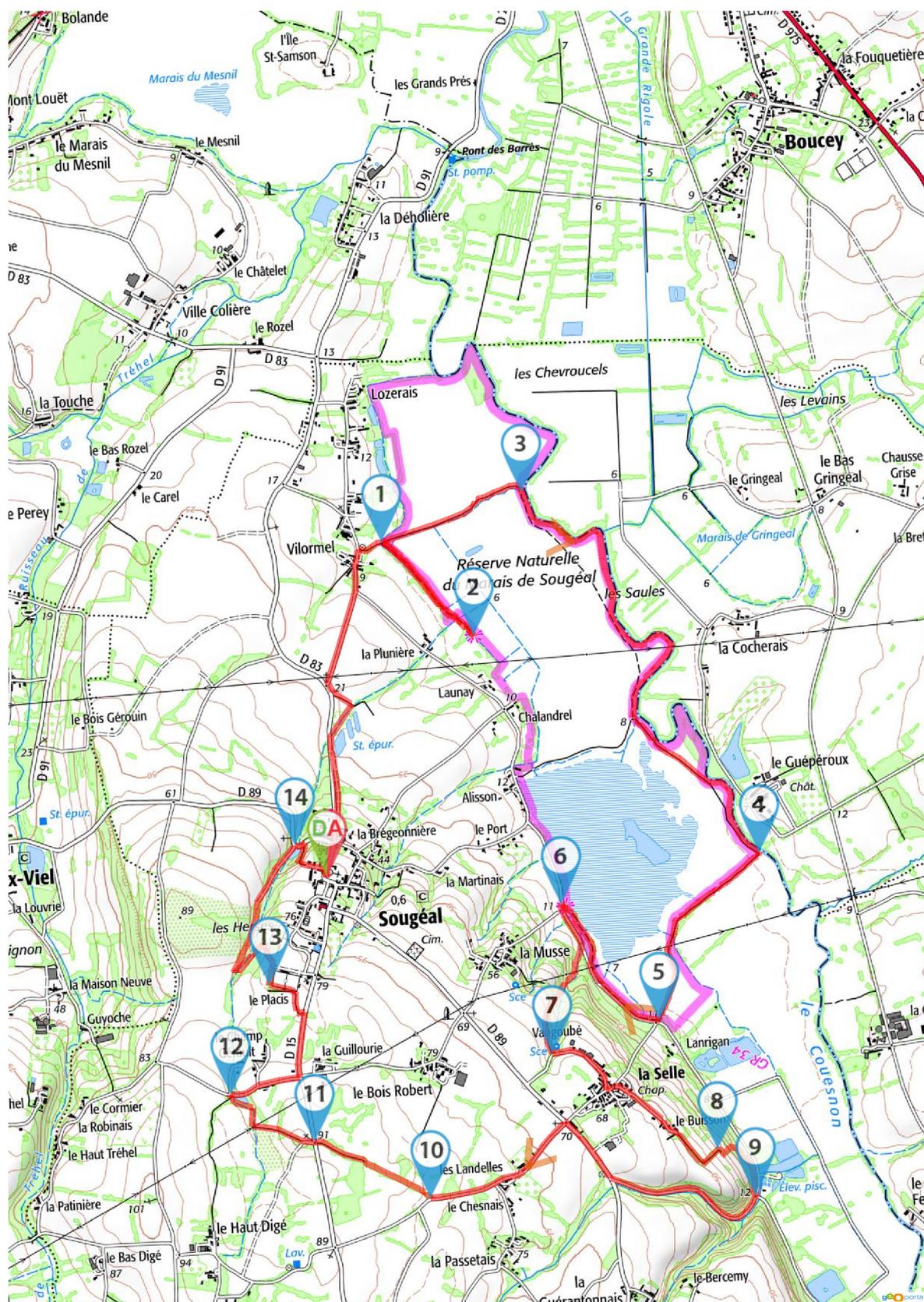
A proximité

L'ensemble de cette randonnée, exception faite des deux extensions vers les postes d'observation ornithologiques est balisé par une barre Jaune (parfois très claire voire blanche) accompagné de la marque P9.

Ce circuit et certaines explications sont tirés du randoguide des sentiers du Pays Gallo et de la Baie du Mont Saint-Michel.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-marais-de-sougeal/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.